



Demande d'enregistrement de divorce

Information de l'applicant								
No. du dossier à l'Ambassade		No. de Téléphone D: () - T: () -						
Prénom			Nom de famille					
Rue		Ville	Province	Code Postal				
Courriel @			Occupation					
Mari			Femme					
Prénom		Nom de famille	Prénom		Nom de famille			
Date de naissance		jour	mois	année	Date de naissance	jour	mois	année
Lieu de naissance		Religion/Secte	Nationalité		Lieu de naissance	Religion/Secte	Nationalité	
Prénom du père		Prénom et nom de jeune fille de la mère		Prénom du père		Prénom et nom de jeune fille de la mère		
Casa		Région		No. de registre				
Endroit du jugement de divorce		Date / /		No. du jugement		Date / /		

#

Veuillez attacher les documents originaux suivants avec 2 photocopies de chacun :

- 1- Extrait d'état civil familial original (Ikhray kayd) récent (datant de moins d'un an).
- 2- Certificat de mariage libanais original (comme enregistré dans le recensement civil libanais).
- 3- Jugement et Certificat de divorce originaux **légalisés** par le Ministère Canadien des affaires étrangères, et **traduites** en Arabe par un traducteur assermenté.
- 4- Divorce religieux original **légalisé** par les autorités religieuses compétentes (si le mariage est religieux).
- 5- Afin de finaliser le divorce, une procuration spéciale doit être faite à une personne au Liban.
- 6- 2 enveloppes enregistrées prépayées avec adresse personnelle.
- 7- Un seul mandat pour le montant:

- de \$30 comme honoraires pour la légalisation des papiers de divorce.

Date: / /

Signature :

Par poste Le total des honoraires doit être payé par un seul mandat.

Réservé à l'Ambassade

رقم العائلة	الصفحة	رقم السجل	التاريخ / /	رقم الوثيقة
التاريخ / /	كتاب الإحالة	التاريخ / /	رقم الجدول / 3 /	

Divorce

En personne

- 1- Compléter une Demande d'enregistrement de divorce.
- 2- Extrait d'état civil familial original (Ikhraj kayd) **récent** (datant de moins d'un an) avec deux photocopies.
- 3- Certificat de mariage libanais original (comme enregistré dans le recensement civil libanais) avec deux photocopies.
- 4- Jugement et Certificat de divorce originaux **légalisés** par le Ministère Canadien des affaires étrangères, (Expédier tout le dossier comprenant le document à légaliser à l'adresse suivante (JLAC) Rue 125 Sussex, Ottawa, ON K1A 0G2 ; et écrire cette phrase : Svp, expédier ce dossier, après légalisation du document canadien, à l'Ambassade du Liban. Merci); et **traduites** en Arabe par un traducteur assermenté avec deux photocopies.
*** Prière de s'assurer que la date de mariage mentionnée sur le Jugement et le Certificat de Divorce est identique à la date de mariage mentionnée sur le certificat de mariage émis par les autorités libanaises.**
- 5- Divorce religieux original **légalisé** par les autorités religieuses compétentes (si le mariage est religieux), avec deux photocopies.
- 6- Afin de finaliser le divorce, une procuration spéciale doit être faite à une personne au Liban incluant son adresse et son numéro de téléphone
- 7- Le montant de \$30 comme honoraires pour la légalisation des papiers de divorce.

N.B: Une attestation sera émise par l'Ambassade confirmant l'enregistrement.

Par poste

En plus de ce qui est mentionné ci-dessus, les documents suivants doivent être envoyés à l'Ambassade :

- 2 enveloppes enregistrées prépayées avec adresse personnelle:
- a- Première enveloppe, pour renvoyer les documents originaux à leur propriétaire.
 - b- Deuxième enveloppe, pour expédier le nouvel Ikhraj Kayd sur réception du Liban (au cas où la deuxième enveloppe ne serait pas disponible l'Ikhraj Kayd reste dans le dossier familial).

***Le total des honoraires doit être payé par un seul mandat.**